

Arnaques sur Internet

Les repérer et s'en prémunir

I – Les arnaques les plus fréquentes

Quel est le but des escrocs ?
Ils veulent **gagner de l'argent**.

Pour cela, ils sont prêts à tout et ils s'attaquent souvent à des cibles plus vulnérables, qui ont moins de capacité de se défendre : les **personnes isolées, seules, les veuves, les personnes âgées ...**



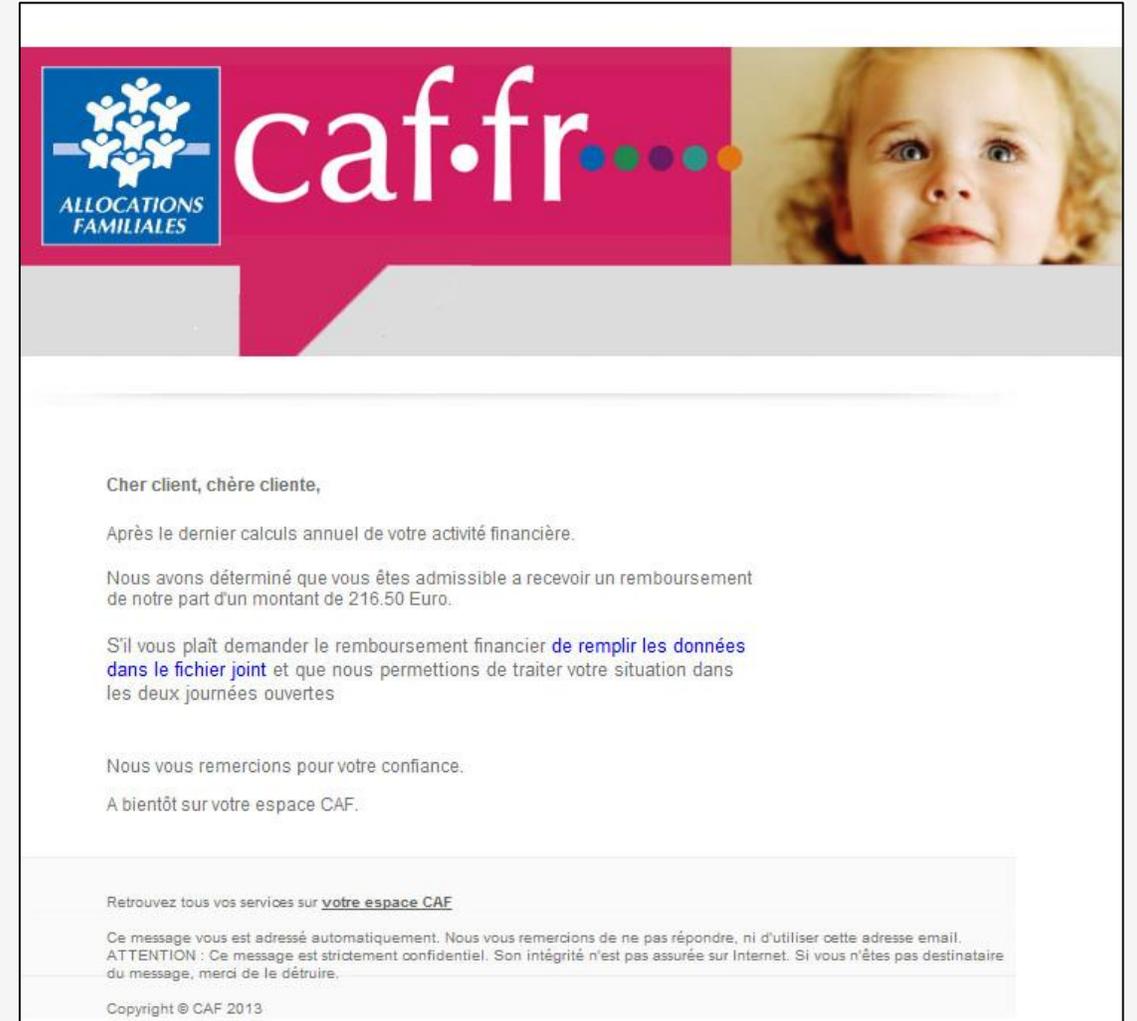
I – Les arnaques les plus fréquentes

A) L'hameçonnage ou phishing

La technique consiste à faire croire à la victime qu'une **personne de confiance** a besoin de récupérer ses données personnelles pour une bonne raison : coordonnées bancaires, mots de passe, etc....

Vous recevez des mails contenant des sollicitations provenant de **personnes ou d'institutions apparemment connues** : votre banque, qui vous demande votre code de carte bleue à la suite d'une prétendue fraude ou qui vous offre de créditer votre compte en raison d'une erreur en votre faveur, etc.

Si vous mordez à l'hameçon - il s'agit d'un « *hameçonnage* » ou de « *phishing* » - et donnez les éléments demandés, les escrocs en profiteront pour vider vos comptes dans les délais les plus brefs.



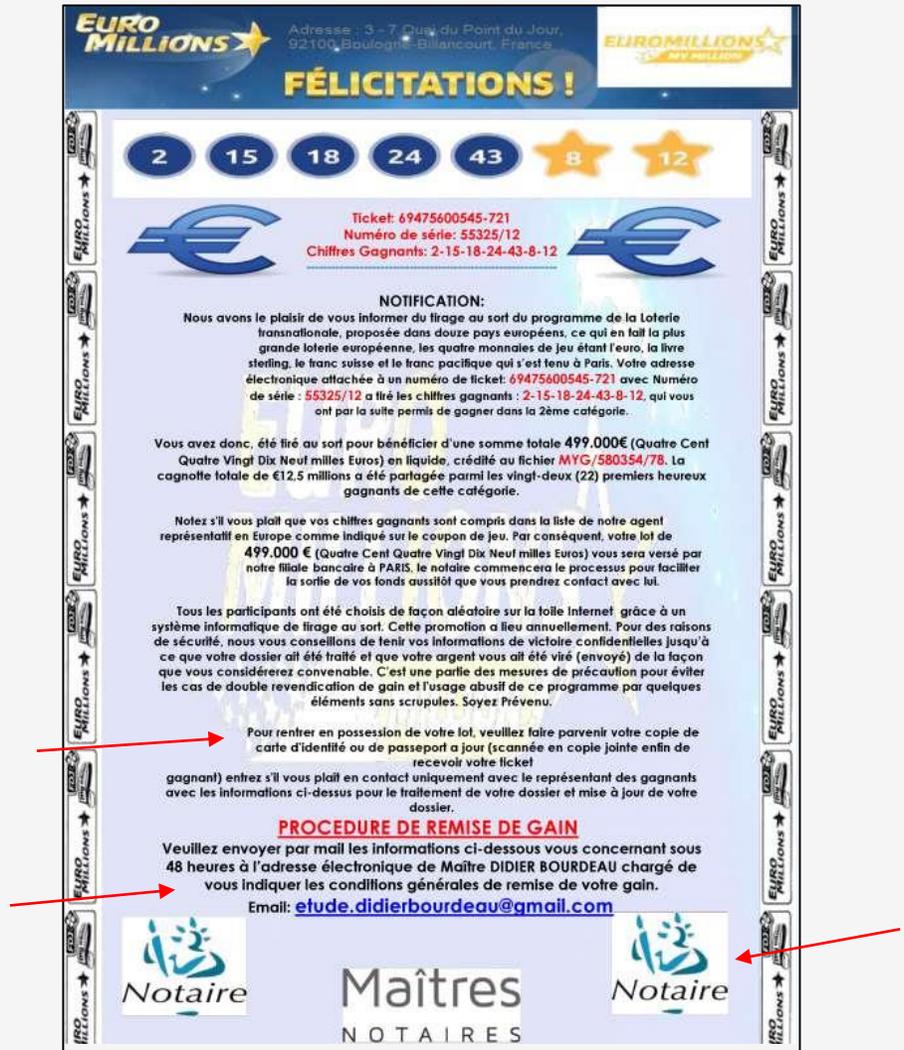
I – Les arnaques les plus fréquentes

B) L'escroquerie à la loterie

Vous recevez un mail promettant un gain à un jeu-concours ou une affaire incroyable dont veut vous faire profiter un « *ami* » au sujet d'une voiture neuve à un prix ridicule ?

Ce type de mail vous demande d'effectuer un versement pour couvrir des frais ou débloquer la somme ou le lot.

Si vous répondez, les fraudeurs ne reprennent plus jamais contact avec vous et disparaissent avec votre argent.



I – Les arnaques les plus fréquentes

C) L'arnaque "à la nigériane«

C'est l'une des arnaques les plus courantes : un inconnu - ou quelqu'un qui se fait passer pour un ami - demande votre aide pour transférer des fonds déposés sur un compte étranger (par exemple, un héritage). Il vous promet une forte récompense à condition que vous lui fassiez d'abord parvenir une avance en argent. Bien entendu, la victime qui a versé son argent ne reçoit jamais un seul centime et n'entend plus parler de cet ami.



I – Les arnaques les plus fréquentes

D) Le kidnapping de disque dur

Après que vous ayez ouvert une page web ou cliqué sur un lien, votre écran devient gris. Vous avez beau cliquer, rien ne se produit, puis votre image en direct filmée par votre propre webcam apparaît : quelqu'un a pris le contrôle de votre ordinateur.

Ce scénario se nomme "*virus-rançon*", ou "*ransomware*" : l'accès à votre ordinateur est bloqué dans le but de vous faire chanter, en vous accusant d'avoir téléchargé illégalement des fichiers et de violer de pseudo lois sur le copyright, ou même de posséder des photos pédophiles.

Selon ces menaces, la seule façon de retrouver le contrôle de votre ordinateur est de vous acquitter d'une "amende" dans les 48 heures.

Si vous êtes victime d'un virus-rançon :

- ne tenez pas compte des menaces
- contactez tout de suite un expert en sécurité informatique
- portez plainte

A titre préventif :

- équipez-vous d'un antivirus
- procédez à des mises à jour de votre système d'exploitation
- sauvegardez vos données

I – Les arnaques les plus fréquentes

E) L'escroquerie à l'offre d'emploi

Les escrocs identifient un demandeur d'emploi et lui proposent un job très bien payé.

Ce subterfuge a pour objectif de vous recruter en tant qu'intermédiaire pour une opération de blanchiment d'argent : en échange d'une commission, on vous demande d'utiliser votre compte en banque pour recevoir des fonds puis de les transférer sur le compte de l'arnaqueur. Il s'agit en fait d'argent provenant d'activités criminelles

CANDIDATURE SPONTANÉE POUR LE POSTE DE MAGASINIER/MAGASINIÈRE Boîte de réception x

 **Julien PERROT** 13

À ▾

Bonjour,

Nous vous remercions pour l'attention et la disponibilité pour notre offre de préparateur de commandes sur pôle emploi pour notre nouveau magasin le 26 Juin à 10 minutes de la Mairie de votre région.
Étant actuellement en Corse du Sud (Ajaccio) pour l'ouverture d'un autre magasin nous pouvons vous rencontrer que le jour d'ouverture, pour cela entretien d'embauche par mail et par téléphone avant notre rencontre.
Nous prenons toutes les dispositions nécessaires pour étudier les dossiers afin de donner une suite favorable si cela nous convient, car nous recherchons une personne disponible, rigoureux, ponctuelle et ayant un bon esprit d'équipe.
Vos tâches à effectuer sont : Rassemblement des produits commandés, Emballage et garnissage des colis, Contrôle de la conformité des produits ; véhicule de transport (camion, voiture, etc.). Validation des bons de livraison et de transport avec le chauffeur. Étiquetage des articles et des cartons de la rotation des produits, vérification de leur disponibilité. Vos heures de travail sont: Du Lundi au Vendredi de 09H à 12H et de 13H à 17H, votre salaire par semaine soit 2800€ par mois, il s'agit bien d'un contrat CDI.

Nous vous confierons quelques tâches avant notre arrivée sur la région, c'est à dire, la responsabilité de quelques règlements à notre propre compte. Vos habits et chaussures de travail puissent que le coût des vêtements sera payé avant la livraison à votre domicile par le concessionnaire particulier. Nous vous remettrons donc un chèque pour vos habits et chaussures de travail pour ces différents règlements dans les prochains jours si vous êtes retenu.

Veuillez bien vouloir nous confirmer ces informations ci-dessous si vous êtes toujours intéressés par notre offre afin de vous revenir très rapidement.

Numéro de Sécurité Sociale:
Quelles langues étrangères parlez-vous :
Date & Lieu de naissance:

I – Les arnaques les plus fréquentes

F) Sur les sites de rencontre

Vous rencontrez quelqu'un sur Internet, vous discutez, vous êtes en confiance. La personne commence à vous demander un peu d'argent en vous disant que bien sûr elle vous le rendra. Vos sentiments prennent le dessus et vous lui envoyez cet argent. La fois d'après, elle vous demande un peu plus et ainsi de suite, et un jour elle disparaît.

Si vous vous retrouvez dans une relation virtuelle avec un individu qui commence à vous demander de l'argent, des photos intimes ou de lui renvoyer des éléments, vous avez affaire à un escroc. Les « Catfishers » (escrocs), comme ils sont souvent désignés, usurpent bien souvent l'identité d'une personne réelle afin de paraître authentiques et fournissent de véritables informations mais ils envoient des photos et des coordonnées fausses pour brouiller les pistes.

fier_demoidu25 - Coucou

Genre: Femme	Orientation: Hétérosexuel(le)
Âge: 31 ans	Taille: 1.71m - 5'7"
État civil: Célibataire	Physique: Mince
Ici pour: Rencontre sérieuse	Astrologie: Capricorne
Ville: Bohain en vermandois	Membre depuis: Octobre 2011
Région: Doubs, Franche Comté	Dernière visite: Moins de 24 h
Pays: France	Statut: Non connecté(e)
Pays de connexion: Côte d'Ivoire, France	Vues: 1376



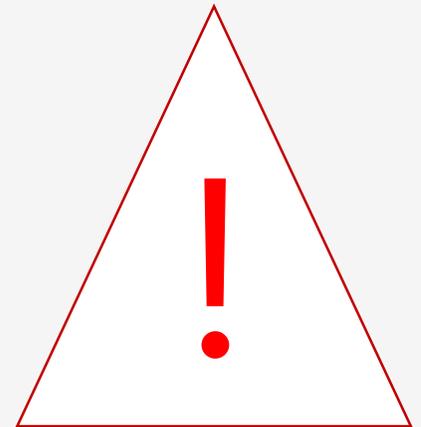
[Envoyer un message](#) [+ 1 Vote photo](#) [Photo inappropriée?](#)

I – Les arnaques les plus fréquentes

F) Sur les sites de rencontre

Les éléments pour repérer un escroc sur un site de rencontre :

- La personne a un profil trop « parfait » (superbe femme, mensurations parfaites, ...)
- Son profil présente des incohérences (lieu de vie, ...)
- La relation évolue très vite et la personne vous avoue rapidement ses sentiments
- La personne vous demande de l'argent ou des photos intimes
- ...



I – Les arnaques les plus fréquentes

G) Arnaques aux faux organismes de bienfaisance

À la suite de catastrophes naturelles à grande échelle ou d'autres tragédies d'envergure, vous souhaitez apporter votre contribution et les escrocs savent comment en tirer profit. Ils mettent en place des sites de dons et des comptes factices, puis rédigent un e-mail émouvant pour solliciter des fonds qui ne seront jamais versés aux victimes. Ces escroqueries réussissent parce qu'elles jouent sur la compassion mais assurez-vous de mener votre enquête. Vérifiez concrètement les sites de dons et leur lien réel avec les intérêts qu'ils prétendent représenter. Ne faites pas de dons à des sites qui semblent suspects. Tout organisme caritatif réel disposera d'un site Internet complet incluant sa déclaration d'intention et des documents d'exonération fiscale.

I – Les arnaques les plus fréquentes

H) Les pop-up avec proposition sexuelle

Les pop-up sont des petites fenêtres qui s'ouvrent toutes seules, souvent après un téléchargement. Ces pop-up sont des publicités, soit pour des jeux, des sites et parfois aussi pour des propositions sexuelles. Elles vous indiquent que des très belles jeunes femmes célibataires habitent à côté de chez vous et veulent faire des rencontres. Tout cela est évidemment faux : le but est de vous faire payer, même s'il écrit que tout est gratuit.

Il ne faut donc JAMAIS CLIQUER sur ces fenêtres, mais les fermer et chercher à les supprimer.



Pseudo Mot de passe Section Flirt

Faites des rencontres dans votre ville

Je suis : Une femme Un homme Un couple

Je cherche des rencontres : Amour (mariage, relation sérieuse...) Flirt (aventure sans lendemain...) Gay (amour ou aventure entre hommes)

Je recherche : Une femme Un homme Un couple

Je suis né(e) le : jour mois année

Mon adresse e-mail :

Je crée mon pseudo :

Mon mot de passe :

Mon Pays : France

Ma ville : Nice

Je suis majeur(e) et j'accepte les [CGU](#) et la [Politique de vie privée](#) :

Inscription 

II – Les mesures préventives

Voici quelques mesures préventives pour repérer les escroqueries et ainsi les éviter

- 1) Ne pas faire confiance
- 2) Protégez votre ordinateur (antivirus,...)
- 3) Evitez de télécharger ou d'exécuter des pièces provenant de source inconnue ou suspecte.
- 4) Soyez attentif à la rédaction du mail ou du site. Les mails arnaques sont souvent approximatifs et remplis de fautes. Un mail qui commence par « cher client/cliente » au lieu d'utiliser votre nom de famille est mauvais signe
- 5) Vérifiez toujours le nom et l'adresse de l'expéditeur et l'objet de vos mails et en cas de doute n'ouvrez pas.
- 6) Ne jamais donner ses coordonnées bancaires par mail. Si toutefois vous avez rentré vos informations bancaires sur le site en question, faites immédiatement opposition sur votre carte bleue. Ceci évitera d'éventuels prélèvements à venir.
- 7) Aucun organisme ne vous demandera par e-mail de lui communiquer des informations personnelles.

L'escroc joue le plus souvent sur **l'empathie** (une personne a besoin d'aide), **l'urgence** (votre électricité sera coupée si vous ne réagissez pas vite), **la peur** (vous risquez d'être poursuivi si vous ne payez pas) ou fait miroiter une **promesse d'argent ou un remboursement**.

II – Les mesures préventives

- ➔ **En cas de doute**, contactez l'organisme censé vous avoir envoyé l'e-mail par téléphone ou en passant par la page d'accueil de son site Internet et non par le lien proposé dans l'e-mail.
- ➔ **En cas de doute**, il existe des sites qui recensent les arnaques. Toutes n'y sont pas mais cela peut déjà vous aider : <https://www.signal-arnaques.com/>
- ➔ Signalez l'e-mail sur la plateforme gouvernementale : [Internet-signalement.gouv.fr](https://internet-signalement.gouv.fr). Vous y trouverez d'ailleurs des conseils pour ne pas vous faire arnaquer.
- ➔ Supprimez les mails et videz la corbeille : soyez sûr qu'il n'y ait plus de trace de ce mail.

III – Les recours

Si vous êtes victime d'une arnaque/escroquerie

- ➔ La victime peut porter plainte auprès d'un commissariat.
- ➔ Lorsque l'auteur de l'escroquerie est identifiable, la victime de l'arnaque sur Internet peut **saisir une juridiction civile** pour obtenir le remboursement des sommes extorquées et des dommages et intérêts en cas de préjudice.
- ➔ Si l'auteur de l'arnaque sur Internet n'est pas identifiable, la victime peut porter plainte contre X. Le tribunal pénal saisi peut non seulement sanctionner l'auteur de l'escroquerie, mais aussi octroyer des dommages et intérêts au particulier arnaqué sur Internet.

III – Les recours

Que faire en cas de litige ?

➔ Procédure amiable

Dans un premier temps et lorsque la victime sur Internet a la possibilité de contacter l'auteur de l'arnaque, il peut tenter une résolution du litige à l'amiable en envoyant un courrier. *Litige.fr* permet d'envoyer gratuitement à l'adversaire une lettre de Mise en cause.

Si le litige n'est pas résolu après ce courrier, *Litige.fr* permet à la victime d'envoyer un lettre de Mise en demeure - juridiquement motivée et accompagnée d'une déclaration au greffe du tribunal - à l'auteur de l'arnaque en lui demandant réparation sous huit jours.

➔ Procédure judiciaire

À défaut de résolution amiable après l'envoi d'une lettre de mise en demeure, le particulier arnaqué sur Internet peut saisir au choix le tribunal d'instance - lorsque le montant du litige est inférieur à 10 000 € - pour obtenir réparation, ou le tribunal pénal - pour faire sanctionner l'auteur de l'infraction et obtenir des dommages et intérêts.

Aujourd'hui

- Les arnaques les plus fréquentes
- Les mesures préventives
- Les recours

VI – Questions

Avez-vous des questions ?

MERCI ET A BIENTÔT !